



eau
seine
NORMANDIE

Techniques alternatives de gestion à la source des eaux pluviales

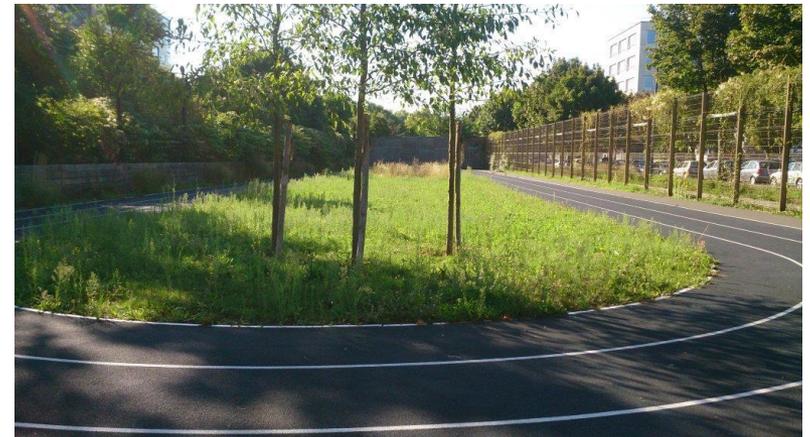
FLORYSAGE

11 octobre 2016

Gestion à la parcelle des eaux pluviales

Pourquoi?

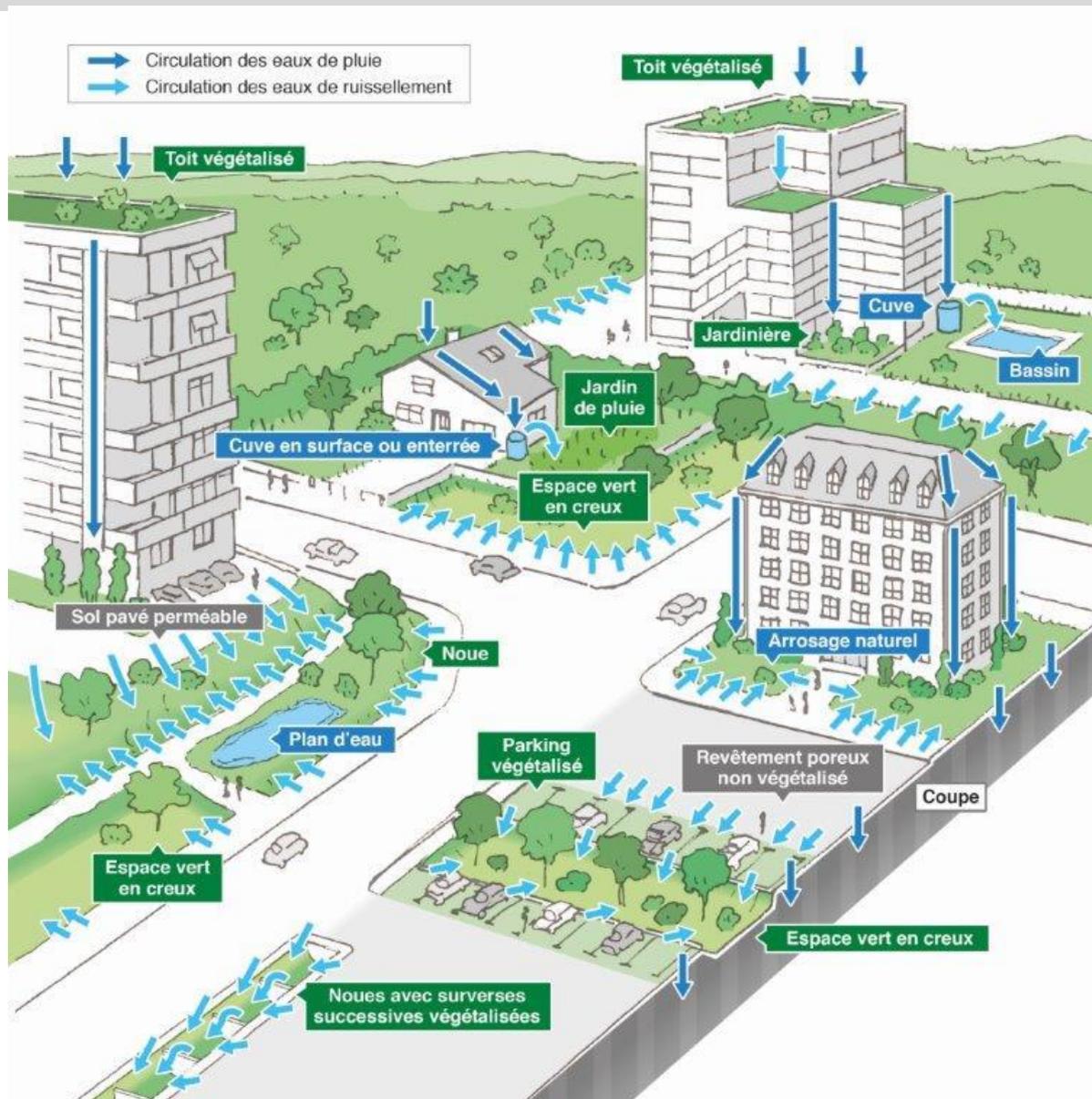
- Prévenir les débordements de réseaux
- Préserver la qualité de l'eau et les usages
- Maîtriser les pollutions dès l'origine du ruissellement
- Réaliser un aménagement durable sur le territoire:
participe à la lutte contre les îlots de chaleur, structuration de l'espace, recharge des nappes
- Favoriser un cadre de vie plus agréable et valorisant:
multifonctionnalité du site, créer du lien social, gestion des Esp verts





eau
seine
NORMANDIE

Gestion à la parcelle des eaux pluviales



ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau

Réduire les rejets polluants par temps de pluie en zone urbaine – Gestion à la source des eaux de pluie

Objectifs

- Maîtrise des pollutions dès l'origine du ruissellement
- Réduction des volumes d'eaux de ruissellement collectés lors de petites pluies ($T < 1$ an, hauteur d'eau de 8-10 mm)



Défi 1 du SDAGE : Diminuer les pollutions ponctuelles

Réduire les rejets polluants par temps de pluie en zone urbaine – Gestion à la source des eaux de pluie

Éligibilité

- Zone urbaine (zone U du PLU ou du POS)
- Infiltration des petites pluies
- Maîtrise des pollutions à l'amont (zéro-phyto, choix des matériaux...)
- Réduction des volumes d'eaux de ruissellement vers réseau EP public (diminution imperméabilisation)
- Ouvrages à ciel ouvert



ense
DONN
vie à l

Agence d Toiture végétalisée



Mare permettant de recevoir les eaux pluviales

Réduire les rejets polluants par temps de pluie en zone urbaine – Gestion à la source des eaux de pluie

Modalités d'aide – Collectivités ou assimilés*

Nature des travaux	Taux de subvention
Études spécifiques	S 50%
Travaux **	S 70%

* **Bailleurs privés éligibles si rétrocession**

** **taux appliqué sur montant retenu après comparaison au prix plafond**

Réduire les rejets polluants par temps de pluie en zone urbaine – Gestion à la source des eaux de pluie

Modalités d'aide – Activités économiques *

Nature des travaux	Taux de subvention **		
	GE	ME	PE/TPE
Études	50%	60%	70%
Travaux ***	40%	50%	60%

* hors cas de rétrocession à un maître d'ouvrage public

** ajusté au plafond autorisé par l'encadrement communautaire des aides d'état

*** taux appliqué sur montant retenu après comparaison au prix plafond

Réduire les rejets polluants par temps de pluie en zone urbaine – Gestion à la source des eaux de pluie

Modalités d'aide: prix plafond

Nature des travaux	Champ d'application	Prix plafond
Réduction à la source des écoulements de temps de pluie en zones urbaines	Surface imperméabilisée existante diminuée de +10%	30 €/m ² aménagé
	Autres cas	18 €/m ² aménagé



eau
seine
NORMANDIE

Défi 1 du SDAGE : Diminuer les pollutions ponctuelles

Réduire les rejets polluants par temps de pluie en zone urbaine – Gestion à la source des eaux de pluie

Modalités d'aide: exemple de calcul

- Surface du bassin versant concerné de 10 000 m²
- Situation de départ : imperméabilisation de 9 000 m² ; évacuation des eaux pluviales via réseau de collecte
- Situation après travaux : imperméabilisation 8 000 m² ; gestion à ciel ouvert pour la totalité des 10 000 m²
- Désimperméabilisation: $9\ 000 - 8\ 000 = 1\ 000\ \text{m}^2 = 11\ \%$ de la surface imperméabilisée de départ
- Montant plafond = $30 * 10\ 000 = 300\ 000\ \text{€}$
- Subvention = 70% du minimum (montant des travaux; montant plafond)

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

Réduire les rejets polluants par temps de pluie en zone urbaine – Gestion à la source des eaux de pluie

Dossier de demande d'aide

Contactez l'AESN: éléments techniques à fournir selon la nature du projet

1) Pièces administratives

- Délibération du conseil municipal, syndical ou lettre de demande d'aide dans le cas d'un bailleur privé
- Planning des travaux

2) Pièces techniques

- Note de présentation du maître d'ouvrage et du projet
- CCTP
- Plan du projet
- Mémoire technique du prestataire retenu
- Devis du prestataire retenu

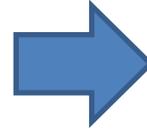




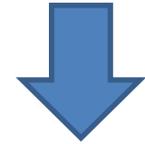
eau
seine
NORMANDIE

Circuit de validation d'un dossier de demande d'aide

Associer l'Agence dès la conception du projet



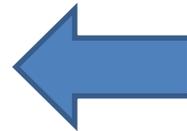
**Dépôt d'un dossier
(8 semaines avant date de commission)**



Instruction par l'Agence



Validation par commission des aides si :
• Aide > 100 000 € (pluvial)



Signature par la DG de la convention d'aide financière



Démarrage des travaux

(commande , ordre de service)



ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Préconisations

- Travail en amont avec les partenaires du projet
- Aménagements à ciel ouvert pour gérer la totalité des ruissellements (hors volumes récupérés pour la réutilisation d'eau pluviale) pour les petites pluies (hauteur d'eau de 8-10 mm)
- Réaliser les études nécessaires pour connaître la perméabilité du sol
- Surface d'infiltration / Surface active > 10 %
- Vitesses d'infiltration < 10⁻⁴ m/s,
- Profondeur de la nappe > 1 mètre
- Prise en compte de la pluviométrie locale
- Prise en compte des pluies fortes à très fortes et du risque d'inondation (solidarité amont aval)
- Préservation de zones humides / Implantation hors lit majeur et zones inondables (zones d'expansion de crues)
- Prévoir l'entretien dès la phase conception du projet
- Travail en transversalité pour les services voirie, assainissement et espaces verts
- Communication et sensibilisation pour les riverains

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



Merci de votre attention



Lemarie.sylvain@aesn.fr

Demander le document d'orientation pour une meilleur maîtrise des pollutions dès l'origine du ruissellement:

<http://www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=7382>